

■ **Confiserie Minerva Henauer S.A.**, à La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 66. Nouvelle société anonyme. Statuts du 24.06.2002. But: exploitation de la confiserie Minerva, pâtisserie, tea-room. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts et munies d'un droit de préemption statutaire. Apports en nature et reprise de biens: les actifs et passifs, au sens de l'article 181 CO de l'entreprise individuelle exploitée jusqu'ici par Bruno Henauer, sous la raison de commerce 'Confiserie Minerva, Bruno Henauer', à la Chaux-de-Fonds, selon bilan au 31-12-2001, présentant un actif de CHF 499'102.75 et un passif envers les tiers de CHF 239'118.50, soit un actif net de CHF 259'984.25, montant imputé sur le capital-actions à concurrence de CHF 100'000 en échange de 100 actions de CHF 1'000; l'apporteur restant créancier de la société à concurrence de CHF 159'984.25. Convocations et communications aux actionnaires: par lettre recommandée. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Henauer Bruno Willi, président, et Henauer Françoise Hélène Jeanne, tous deux de Kesswil, à La Chaux-de-Fond, secrétaire, lesquels signent individuellement. Réviseur: 'Frossard Deagostini Anthoine SA', à Neuchâtel.

Journal no 1759 du 27.06.2002
(00539502 / CH-645.4.095.856-9)